



Demande de nationalité et casier judiciaire

Par **Inesse**, le **26/11/2017** à **17:33**

Bonjours,

Je suis marié à une française. Je voulais faire la demande de naturalisation par mariage mais, voilà, l'année dernière j'ai fait une connerie et j'ai pris 4 mois de prison. Je voulais savoir si ça pouvait poser problème pour ma future demande de nationalité ?

Merci.

Par **amajuris**, le **26/11/2017** à **19:02**

bonjour,

L'acquisition de la nationalité française par mariage se fait selon la procédure de la déclaration si le demandeur remplit certaines conditions en particulier l'absence de condamnations pénales.

salutations